

Compte rendu du conseil municipal du 25 Mars 2011.

Présents : Mr. RICO – Mr PITTON – Mr FIORESE – Mme BOIS – Mr LETACQ – Mme CHEMIN

Mme SCHULZ - Mme NEGRETTI – Mr BALMON.

La séance débute à 18 h 05. Mr PITTON assure le secrétariat.

Le conseil municipal accepte le compte rendu du 25 Février 2011.

Le conseil municipal accepte l'ordre du jour présenté.

Ordre du jour :

1/..Comptes administratifs et comptes de gestion 2010.

Le conseil municipal vote le compte administratif communal 2010 qui laisse apparaître un excédent de Fonctionnement de 198.090 , 16 € et un déficit d'investissement de -75.509 , 66 € , soit un excédent global annuel de 122.580 , 50 €.

Le conseil municipal vote le compte de gestion communal de l'année 2010 de la trésorerie d'AIGUEBELLE .

Le conseil municipal vote le compte administratif 2010 du service de l'eau qui laisse apparaître un excédent d'exploitation de 14.559 , 68 € et d'un excédent d'investissement de 112.882 , 40 €.

Le conseil municipal vote le compte de gestion communal 2010 du service de l'eau de la trésorerie d'AIGUEBELLE ;

Le conseil municipal vote le compte administratif communal 2010 de la Z.A. qui laisse apparaître un excédent d'investissement de 85.716 , 25 €

Le conseil municipal vote le compte de gestion communal 2010 de la Z.A. de la trésorerie d'AIGUEBELLE.

2/.Bilan quantitatif 2010 distribution de l'eau :

.Le Maire présente au C.M le bilan annuel 2010 du volume d'eau distribué. Il note une augmentation du volume. Cette augmentation est due essentiellement à 2 « grosses fuites » sur le secteur du « pery »

Une mission d'étude est demandée à l'entreprise MERLIN. Le coût proposé pour cette mission est de 3.900 € HT. Le CM accepte cette mission et charge le Maire de prendre contact avec l'entreprise.

Les travaux nécessaires à la réparation seront exécutés dès que possible.

3/.. Construction d'un bâtiment communal :

Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de construire un local technique pour regrouper le matériel communal aujourd'hui éparpillé dans plusieurs bâtiments.

La construction de ce local pourrait être financé sans faire appel à l'emprunt ou à un prélèvement du budget communal , mais par la vente de certains biens mal adaptés aux besoins actuels et à une subvention au titre du FDEC.

Le conseil municipal accepte cette proposition et charge le Maire de rechercher des acquéreurs éventuels. Une proposition sera faite ultérieurement au CM.

4/..Forêt communale :

Le Maire fait part du compte rendu de la commission qui a donné un accord de principe sur le programme de travaux 2011 proposé par l'ONF. Coupes de bois mise en vente pour les parcelles n°2 – 3 – 16 et 17

Travaux d'investissement : création d'un piste pour la desserte des parcelles 2 – 3 – 4 et 24 et réfection de la route forestière pour un montant prévisible de 30.000 €. Le CM réserve sa décision à l'octroi d'une subvention de la Région.

Dégagement de semis : le CM accepte ces travaux pour le montant de la subvention accordée par la Région et aux travaux retenus , soit 4 ha.

4/..Périmètres de protection des captages :

Le Maire fait part de la proposition de la commission après consultation de 3 entreprises.

L'entreprise SCERCL est retenue pour un montant de : 41.040 €. Le CM accepte cette proposition et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Sur proposition du Maire le CM accepte de demander au C.G une subvention pour cette étude.

5/..Elaboration du P.L.U :

Suite à une réunion avec les services de l'Etat le Maire expose au CM qu'il est nécessaire d'effectuer une nouvelle demande d'un nouveau « porter à connaissances » de l'Etat.

Le CM accepte cette proposition et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

5/..Informations diverses.

Travaux supplémentaires Z.A. concerne une extension du réseau d'assainissement en direction du futur lotissement. Les travaux ont été exécutés.

Une demande d'aménagement de ce même lotissement a été demandé à l'entreprise VERDIS.

Transports scolaires :

Le Maire fait part des « problèmes » liés au transport scolaire « collège »(refus d'une prise en charge d'un enfant) et au transport école primaire concernant le circuit qui sera mis en place à compter de la rentrée 2011.Une information du circuit proposé par le C.G , sera faite auprès des parents

Informations diverses : Installation de la fibre optique sur la commune : en attente de décision du C.G.

Enfouissement ligne EDF HT. Le Maire fait part du projet ERDF : début des travaux , courant Avril.

Courrier ADMR concernant le portage de repas : en attente de la décision de la Com.Com sur sa participation financière éventuelle.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Fait à Randens le 28 Mars 2011.

Le Maire ,

le secrétaire de séance ,